

UTILISER ILLUSTRATOR

<u>Lieu</u>	Moulins, Désertines ou Vichy selon provenance des candidats
<u>Dates</u>	A fixer pour 2019

Participation demandée aux artisans, conjoints, salariés : **111 € (1) déjeuners offerts**

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance générale d'illustrator sur Mac ou PC.
Savoir réaliser des illustrations composées de dessins vectoriels pour l'impression, la mise en page ou le multimédia

PRE-REQUIS

Connaissance de l'environnement MAC ou PC

FORMATEUR

Fabrice NIVOIT

DUREE

3 Jours (3 j x 7 heures = 21 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

7 personnes maximum

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE

Apports théoriques et exercices.
Travaux sur les projets d'entreprise
Poste de travail Tout-en-un DELL OPTIFLEX 9010 AIO BASE 23"
(Ecran-Clavier-Souris)
Vidéo-projection
Imprimante copieur

MODALITE DE SANCTION

Attestation de suivi de stage

PROGRAMME DU STAGE

Principes de base :

- Présentation de l'environnement.
- Comparaison des deux modes graphiques, bitmap ou vectoriel.

Les fonctions de dessin :

- Présentations des différents outils de dessin.
- Les formes géométriques et tracés de lignes.
- Les tracés de courbes (courbes de bézier) et la gestion de leurs points de contrôle.
- La gestion des couleurs, des palettes, des transparences.
- Les dégradés de couleurs.
- Création d'une illustration vectorielle à partir d'une image bitmap (photo) importée.

Les combinaisons de formes :

- La gestion des calques et des filtres.
- Les compositions, les associations, les alignements et intersections de formes.
- Les dégradés de formes.
- Créations et utilisations de symboles.

Le texte :

- Saisie, modification et formatage du texte.
- Conversion des textes en tracés modifiables.
- Habillage d'un objet par du texte.

La manipulation d'images :

- Principes et options de réglages d'impression.
- Compression et exportation de l'illustration sur le web.
- Interaction avec les logiciels PAO : Photoshop, Indesign.

- 1) Cette formation dont le coût réel s'élève à 962 € nets de taxes est financée :
- ➔ pour les artisans, conjoints collaborateurs/associés par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes et par la participation demandée,
 - ➔ pour les salariés par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés et par la participation demandée.